

# Guide de l'investisseur : un processus en six étapes

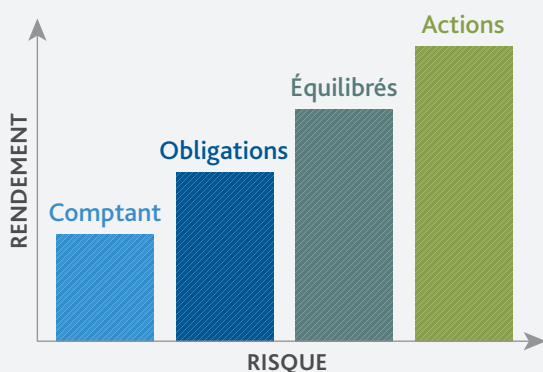
## Comment aider les investisseurs à conserver une plus grande partie de leur argent

L'idée qui sous-tend le processus est simple : il s'agit d'offrir aux investisseurs des services de gestion professionnelle des placements pour faire fructifier leur patrimoine et réduire autant que possible le fardeau fiscal, et ce, grâce à notre catégorie de société novatrice.



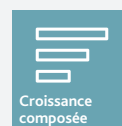
### 1 Le choix d'une stratégie d'investissement

Les investisseurs peuvent établir une distinction entre leurs décisions de placement et leurs décisions fiscales. Ils sont en mesure de choisir des placements correspondant à leurs objectifs futurs, tant au plan du rendement qu'à celui du risque.



### 2 Le choix d'une catégorie fiscale

Les investisseurs sélectionnent une catégorie fiscale qui s'harmonise avec leurs objectifs en matière d'impôt et de planification financière, comme le report d'impôt, le fractionnement du revenu et la production de flux de revenu fiscalement avantageux. Les investisseurs peuvent choisir nos fonds enregistrés afin d'investir dans leurs comptes non imposables (REER, FERR et CELI).



### 3 Les fonds investissent et produisent des revenus

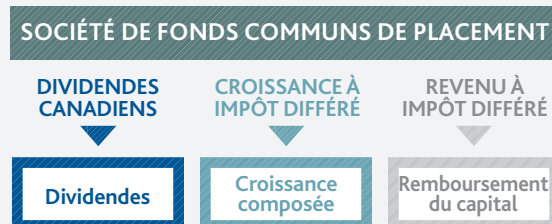
Tous les fonds font partie d'une même entité juridique, une société de fonds communs de placement. Les placements sous-jacents dans chaque fonds produisent divers types de revenus (intérêts, gains en capital, dividendes étrangers et canadiens). Les revenus produits sont comptabilisés dans la société.



### 4 La répartition

La société de fonds communs de placement répartit les revenus qu'elle reçoit parmi les catégories fiscales. Par exemple, les dividendes canadiens déterminés sont généralement affectés à la catégorie dividendes.

En tenant des registres comptables distincts, nous nous assurons que le rendement de chaque fonds est calculé exactement et que le revenu de placement est affecté à la catégorie fiscale optimale ou appropriée.



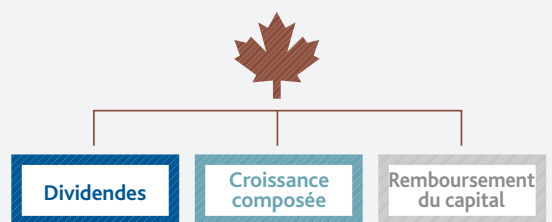
### 5 Le traitement des revenus fortement imposés

Les intérêts et les dividendes étrangers sont imposés à des taux élevés, ce qui en fait des sources de revenus inefficaces pour les investisseurs. La société de fonds communs de placement utilise une combinaison de remboursements d'impôt et de frais et de charges occasionnés par le Fonds pour gérer le revenu imposé à un taux élevé.



### 6 LE RÉSULTAT : une planification fiscale complète

Notre catégorie de société vise avant tout à accroître la valeur des placements et à faciliter la réduction au minimum de l'impôt. La décision en deux volets (choix d'une stratégie de placement et choix d'une catégorie fiscale) crée une solution placement personnalisée et souple qui permet de répondre à une panoplie d'objectifs de planification financière et fiscale.



**Une combinaison d'outils de planification unique au Canada**

➤ Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller financier.

#### RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Les fonds communs de placement peuvent comporter des commissions de vente, des commissions de suivi, des frais de gestion et des dépenses. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Les fonds communs ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et leur rendement antérieur ne se répète pas forcément.

Les distributions versées à l'égard des fonds catégorie dividendes et catégorie remboursement du capital ne doivent pas être confondues avec le taux de rendement d'un fonds commun de placement. Si les distributions versées par un fonds commun de placement dépassent son rendement, la valeur du placement diminuera. Les distributions versées par suite de la réalisation de gains en capital par un fonds commun de placement et les intérêts et les dividendes versés par un fonds sont imposables entre les mains de l'investisseur, l'année de leur versement. Dans le cas du fonds catégorie remboursement du capital, les remboursements de capital diminuent le prix de base rajusté des placements. Si le prix de base rajusté descend au-dessous de zéro, l'investisseur devra payer l'impôt sur les gains en capital sur le montant négatif.

L'impôt à payer sur le revenu de placement et les gains en capital réalisés par un fonds commun de placement ne peuvent pas être réduits ou être entièrement gérés dans tous les cas. Par conséquent, un fonds commun de placement pourrait être tenu de verser des distributions imposables aux investisseurs dans une catégorie fiscale pour laquelle une distribution ou un type de distribution n'est pas optimal ou ne correspond pas à la préférence fiscale.

Les distributions versées par la société de placement à capital variable peuvent comprendre des dividendes, des dividendes sur les gains en capital ou des remboursements de capital. Tous les dividendes (à l'exception des dividendes sur les gains en capital) seront classés dans les « dividendes admissibles » aux fins fiscales.

Fiera Investissements S.E.C. n'offre aucun conseil de nature fiscale, comptable, réglementaire ou juridique à ses clients. Les investisseurs sont invités à consulter leurs conseillers fiscaux, comptables ou juridiques avant d'investir dans quelque placement que ce soit.